



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM QUERQUEVILLE, 22 A RUE DES PRES EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE 50120 CHERBOURG EN COTENTIN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur Samuel FOSSEY, représentant de la société SAS A3SF S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 3 ZONE ARTISANALE DU CAFE COCHON 50690 VIRANDEVILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
EURL SAMUEL FOSSEY	1	10 €
Monsieur Nicolas DESQUESNES	33	330 €
Madame Sylvie PROD'HOMME (née BOUDEAU)	33	330 €
Monsieur Thibault QUÉRÉ	33	330 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 juin 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

La banque
(Cachet et signature)

Caisse de Crédit Mutuel
de EQUEURDREVILLE - 44, rue Gambetta
EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE - 50120 CHERBOURG EN COTENTIN
☎ 0 820 030 508 (Service 0,12 € TTC/min + Prix Appel)
Fax 02 33 78 14 59 - Cherbourg 323 086 306